



Championnats Suisse d'Attelage & CAI 2* de La Côte

QUALIFICATIF CHAMPIONNAT DU MONDE 1 & 2 Chevaux

Juniors Coupe



Organisateur Attelage Events
Président du CO Maret Cyril, Crassier (+41 79 771 63 32)
Secrétaire du CO Ballaman Dorthe, Cugy (+41 79 342 74 25)

Président du jury Würgler Daniel, Leymen
Vétérinaire Glatt Pierre-Alain, Rolle

Délai **09.09.2019**

Site internet <http://www.attelage-events.com>

No	Date	Catégorie	Détails	Fin.	Prix	Remarques
1	26.09.2019	O Attel.1 EC niveau (MS)	Attelage: Attel.1 Licences: FM;FS; Dressage: Test N° 9 FEI Terrain: Phasen A, Transfer, B ca. 7 Hindernisse / phase A, transfert ,B Ca.7 obstacles Maniabilité: 1 Umgang Wert. A Zuschlag 20 cm, 250 m/Min / 1 manche maniabilité barème A, largeur +20cm , 250m/min	150	Prix en espèce	Cette épreuve compte aussi pour qualification FEI CAI2 * ATTENTION pour cela il faut faire la demande à la FSSE comme départ à l'étranger ! https://www.fnch.ch/fr/Service/Departs-a-l-etranger/Inscriptions-autorisations-pour-departs-internationaux/Attelage/Demandes-de-depart-pour-manifestations-internationales.html . VetCheck: mercredi 25 septembre dès 16h00
2	26.09.2019	O Attel.2 EC niveau (MS)	Attelage: Attel.2 Licences: FM;FS; Dressage: Test FEI n° 11 Terrain: Phasen A, Transfer, B ca. 7 Hindernisse / phase A, transfert ,B Ca.7 obstacles Maniabilité: 1 Umgang Wert. A Zuschlag 20 cm, 250 m/Min / 1 manche maniabilité barème A, largeur +20 cm , 250 m/min	150	Prix en espèce	Cette épreuve compte aussi pour qualification FEI CAI2 * ATTENTION pour cela il faut faire la demande à la FSSE comme départ à l'étranger ! https://www.fnch.ch/fr/Service/Departs-a-l-etranger/Inscriptions-autorisations-pour-departs-internationaux/Attelage/Demandes-de-depart-pour-manifestations-internationales.html . VetCheck: mercredi 25 septembre dès 16h00
3	26.09.2019	O Attel1- Poney EC-MS	Attelage: Attel.1 / Poney Licences: FM;FS; Dressage: Test FEI N° 9 Terrain: Phasen A, Transfer, B ca. 7 Hindernisse / phase A, transfert ,B Ca.7 obstacles Maniabilité: 1 Umgang Wert. A Zuschlag 20 cm, 260 m/Min / 1 manche maniabilité barème A, largeur +20 cm , 260 m/min	150	Prix en espèce	Prix complémentaire de CHF 350.- en espèces pour dressage, marathon et maniabilité, - électricité camping offert - repas des meneurs offert samedi soir - plaques et flots à tous les participants Les épreuves se déroulent selon règlement FEI. Die Prüfungen werden gemäss FEI Reglement durchgeführt. VetCheck: mercredi 25 septembre dès 16h00
4	26.09.2019	O Attel2 -EC Poney-MS	Attelage: Attel.2 / Poney Licences: FM;FS; Dressage: Test FEI 11 Terrain: Phasen A, Transfer, B ca. 7 Hindernisse / phase A, transfert ,B Ca.7 obstacles Maniabilité: 1 Umgang Wert. A Zuschlag 20 cm, 250 m/Min / 1 manche maniabilité barème A, largeur +20 cm , 250 m/min	150	Prix en espèce	Prix complémentaire de CHF 350.- en espèces pour dressage, marathon et maniabilité, - électricité camping offert - repas des meneurs offert samedi soir - plaques et flots à tous les participants Les épreuves se déroulent selon règlement FEI. Die Prüfungen werden gemäss FEI Reglement durchgeführt. VetCheck: mercredi 25 septembre dès 16h00

5	26.09.2019	O	Attel-4 Poney-EC-MS	Attelage: Attel.4 / Poney Licences: FM;FS; Dressage: Test FEI N°11 Terrain: Phasen A, Transfer, B ca. 7 Hindernisse / phase A, transfert ,B Ca.7 obstacles Maniabilité: 1 Umgang Wert. A Zuschlag 30 cm, 240 m/Min / 1 manche maniabilité barème A, largeur +30cm , 240 m/min	150	Prix en espèce	Prix complémentaire de CHF 350.- en espèces pour dressage, marathon et maniabilité, - électricité camping offert - repas des meneurs offert samedi soir - plaques et flots à tous les participants Les épreuves se déroulent selon règlement FEI. Die Prüfungen werden gemäss FEI Reglement durchgeführt. VetCheck: mercredi 25 septembre dès 16h00
6	27.09.2019	O	Attel.1 EC niveau 3 (L)	Attelage: Attel.1 Licences: FL; Dressage: Test N° 6A Terrain: Phasen A, Transfer, B ca. 7 Hindernisse / phase A, transfert ,B Ca.7 obstacles Maniabilité: 1 Umgang Wert. A, Zuschlag 25 cm, 240 m/Min./ 1 manche barème A, largeur +25 cm / 240 m/min	150	Prix en espèce	Prix complémentaire de CHF 350.- en espèces pour dressage, marathon et maniabilité, - électricité camping offert - repas des meneurs offert samedi soir - plaques et flots à tous les participants Les épreuves se déroulent selon règlement FEI. Die Prüfungen werden gemäss FEI Reglement durchgeführt. VetCheck: jeudi 26 septembre dès 16h00
7	27.09.2019	O	Attel.2 EC niveau 3 (L)	Attelage: Attel.2 Licences: FL; Dressage: N FEI 6A Terrain: Phasen A, Transfer, B ca. 7 Hindernisse/ marathons Phase A, Transfert, B , 7 obstacles Maniabilité: 1 Umgang Wert. A Zuschlag 25 cm, 240 m/Min / 1 manche maniabilité barème A, largeur +25cm , 240m/min	150	Prix en espèce	Prix complémentaire de CHF 350.- en espèces pour dressage, marathon et maniabilité, - électricité camping offert - repas des meneurs offert samedi soir - plaques et flots à tous les participants Les épreuves se déroulent selon règlement FEI. Die Prüfungen werden gemäss FEI Reglement durchgeführt. VetCheck: jeudi 26 septembre dès 16h00
8	27.09.2019	O	4/tandem-VP-MS	Attelage: Attel.4, Tandem Licences: FM;FS; Dressage: Test FEI N° 11 Terrain: Phasen A, Transfer, B ca. 7 Hindernisse / phase A, transfert ,B Ca.7 obstacles Maniabilité: 1 Umgang Wert. A Zuschlag 30 cm, 240 m/Min / 1 manche maniabilité barème A, largeur +30 cm , 240 m/min	150	Prix en espèce	Prix complémentaire de CHF 350.- en espèces pour dressage, marathon et maniabilité, - électricité camping offert - repas des meneurs offert samedi soir - plaques et flots à tous les participants Les épreuves se déroulent selon règlement FEI. Die Prüfungen werden gemäss FEI Reglement durchgeführt. VetCheck: jeudi 26 septembre dès 16h00
9	28.09.2019	O	1/2-SP/CA-B	Attelage: Attel.1, Attel.2 Licences: BRF; Maniabilité: 1 Umgang Wert. A Zuschlag 30 cm, 220 m/Min. / 1ère manche barème A largeur +30 cm , 220 m/min 2. Umgang Wert. A Zuschlag 30 cm, 230 m/Min. / 2e manche barème A largeur +30 cm, 230 m/min	50	Prix en espèce	Plaques et flots à tous les participants

**Nennungen/Zahlungen
Abmeldungen/Mutationen**

Nennungen können nur online über das Nennsystem (my.fnch.ch) angenommen werden.
Sind bis um 16 Uhr des Vortages bei der betreffenden Prüfung selbständig durch den Reiter über das Nennsystem (my.fnch.ch) vorzunehmen.

Nachnennphase

Eine mögliche Nachnennphase nach Nennschluss obliegt dem Veranstalter. Nachnennphase wird gegebenenfalls im Nennsystem nach Nennschluss angezeigt.

Start- und Ranglisten

Sind auf info.fnch.ch oder auf der Webseite des Veranstalters abrufbar.

Engagements/Finances:

Les engagements seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagement (my.fnch.ch).

Listes de départ et de résultat: Engagement CAI2**H1-H2 international CHF150. - VIA la FSSE !demande départ étranger	Sont disponibles sous info.fnch.ch ou sur le site internet de l'organisateur. Pour inscrire les épreuves Internationales CAI2** : Attelages : 1, 2 chevaux (M/S), obligation de faire la demande à la fnch: "demande départ à l'étranger " "règlement FEI " (tous les chevaux avec un passeport suisse peuvent participer au CAI2**) lien ici dessous: http://www.fnch.ch/fr/Service/Departs-a-l-etranger/Inscriptions-autorisations-pour-departs-internationaux/Attelage/Attelage.html Compte BCV : IBAN CH7800767000U54039626 - Attelage Events adresse : BCV 1260 Nyon /// Nennung CAI** zusätzlich mit Anmeldeformular Auslandsstart FNCH. "Verordnung FEI" (alle Pferde mit Schweizer Pass können an den CAI** teilnehmen *) Link unter: http://www.fnch.ch/fr/Service/departs-a-l-Etranger/Inscriptions-Autorisations-pour-departs-Internationaux/Attelage/Attelage.html BCV : IBAN CH7800767000U54039626 - Attelage Events - Adresse: BCV 1260 Nyon
Contrôle vétérinaire (VetCheck)	Le contrôle vétérinaire est obligatoire pour tous les chevaux "les chevaux qui ont un passeport suisse peuvent participer au CAI2** (le passeport international n'est pas obligatoire). / Die tierärztlicher Kontrolle ist obligatorisch für alle Pferde. Pferde, die einen Schweizer Pass haben, können an den CAI2* teilnehmen (internationaler Pass ist nicht erforderlich). VetCheck épreuves /Prüfungen 1 - 5 mercredi / Mittwoch 25.09.2019 16h00, épreuves / Prüfungen 6 - 8 jeudi / Donnerstag 26.09.2019 16h00. http://www.attelage-events.com / Cyril Maret, Président CO / attelage.events@gmail.com / mobile +41 79 771 63 32
Renseignements et annulation / Auskunft und Abmeldung Boxes / camping / électricité	Tous les chevaux seront logés dans les boxes officiels, il est interdit d'avoir son box au camion. / Alle Pferde sind in den offiziellen Boxen, LKW-Boxen sind nicht erlaubt.
Dressage / Dressur	Les épreuves de dressage (cat. L) auront lieu le vendredi 27 septembre 2019, les épreuves de dressage CAI2** le jeudi 26 septembre 2019. Carré de dressage de / Dressurviereck von 100x40 m.
Responsable Boxes / Boxenverantwortlicher Marathon	Romain Guibert tel: +41 79 266 33 45, responsable des écuries, paille et foin à disposition sur place. Boxes prêts dès le mardi 24 septembre 2019 dès 12h00. Boxes stehen ab Dienstag 24. September 2019 ca. 12h00 zur Verfügung. Heu und Stroh vor Ort. Le marathon aura lieu le samedi 28 septembre 2019 pour tout le monde. Phase A : 6 km, Phase T : 800 m, Phase B : 7,5 km. Deux reconnaissances seront effectuées le jeudi 26 septembre et le vendredi 27 septembre 2019. / Der Marathon findet am Samstag den 28. September statt. Es werden zwei Parcoursbesichtigungen organisiert: Donnerstag 26. September und Freitag 27. September 2019.
Remise des Prix / Preisverteilungen	Toutes les remises des prix se feront attelée le dimanche 29 septembre 2019. L'horaire sera indiqué dans le programme. Seules les remises des prix dressage et marathon se feront à pied le soir sous la cantine. / Alle Preisverteilungen finden am Sonntag den 29. September 2019 statt. Die Uhrzeiten werden im Programm bekanntgegeben. Nur die Preisverteilungen der Teilprüfungen Dressur und Marathon finden jeweils am Abend in der Kantine statt.
PRESCRIPTIONS GENERALES :	1. Les épreuves sont organisées selon le règlement général et le règlement d'attelage de la FEI. 2. Pour le droit de participation, les exigences des épreuves, tenues et prescriptions concernant le harnachement, se référer aux règlements précités. 3. L'âge minimum des chevaux est de 6 ans pour tous les attelages qui participent au CAI2** seules les catégories L attelage 2 chevaux peuvent avoir un cheval de 5 ans. Tous les engagements pour les épreuves du CAI2** se font via la FSSE, pour la FEI (voir avant-programme du concours. 4. Chaque meneur est responsable de sa qualification. 5. L'annulation des engagements se fera uniquement auprès de la secrétaire, les certificats vétérinaires devront être remis ou envoyés, le cas échéant, à la secrétaire. 6. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie, dégâts matériels, vols, etc., ceci tant pour les meneurs, leurs aides, les chevaux, ainsi qu'envers des tierces personnes. 7. Nous invitons les meneurs à vérifier leurs assurances responsabilité civile. 8. Tous les chevaux participant aux épreuves, ainsi que les chevaux de réserve, doivent être en possession d'un passeport et être régulièrement vaccinés. Un contrôle vétérinaire sera effectué sur la place de concours. Aucun départ ne sera autorisé sans passeport. 9. Les organisateurs se réservent le droit de jumeler ou d'annuler toute épreuve pour laquelle le nombre de participants serait insuffisant, selon décision du jury et du CO. 10. Il n'y a pas d'indemnité de transport. 11. Tout acte ou série d'actes qui, de l'avis du jury, peuvent clairement et sans aucun doute être définis comme étant cruels, seront sanctionnés par la disqualification de l'épreuve entière. Ce sont, entre autres, le fait d'abuser de chevaux exténués, d'user du fouet ou de tout autre moyen d'une façon excessive. 12. Contrôle de sécurité pour la catégorie L, présentation 25e note pour tous. 13. Un maximum de 100 départs sera accepté, ils seront pris en compte selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Enregistré: FSSE (2019.8065)